

SURVEILLANCE ET INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUES
AU SITE PATRIMONIAL DE LA VISITATION À SAINTE-FOY (CeEt-26)
INTERVENTION 2016



Josiane Jacob
Décembre 2016

SURVEILLANCE ET INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUES
AU SITE PATRIMONIAL DE LA VISITATION À SAINTE-FOY (CeEt-26)
INTERVENTION 2016

Josiane Jacob
Décembre 2016

**Photographie de la page couverture : En avant-plan : le presbytère de Sainte-Foy avant mars 1927.
En arrière-plan : L'église Notre-Dame-de-Foy (BAnQ, mars 1927, P600, S6, D2, P62).**

© 2016
Ville de Québec
Tous droits réservés

Dépôt légal
4^e trimestre
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-89552-156-3

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Coordination, Ville de Québec :

Éric Dumas

Responsable d'équipements, culture, loisir et vie communautaire, Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec

Manon Goyette

Archéologue, Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement et développement urbain, Ville de Québec

Réalisation, consultants :

Josiane Jacob

Archéologue consultante, chargée de projet

Luis Trudel-Lopez

Technicien-archéologue

Marc Lafond

**Entrepreneur en construction,
*Paul H. Lafond et fils Ltée***

Pierre Bouvier

Architecte, *Atlante A+D*

François Pellerin

Relevés géomatique et dessin technique

Résumé

Le site patrimonial de la Visitation à Sainte-Foy (CeEt-26) a fait l'objet d'une excavation mécanique dans le but d'installer un panneau signalétique sur le terrain avant du presbytère en octobre 2016. Tel qu'exigé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, un inventaire archéologique a été réalisé préalablement aux travaux afin de documenter ce secteur peu connu du site. Les résultats d'analyse ont révélé que le tissu stratigraphique semble partiellement préservé en bordure du chemin Sainte-Foy sous des remblais associés aux aménagements récents du parc. Les portions de sol demeurées intactes confirment une utilisation très limitée et sporadique du secteur : les principales activités humaines repérées dans les couches en place correspondent à l'ajout de remblais successifs pour rehausser, niveler et aménager le terrain au nord du presbytère et ce, depuis la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Les futurs travaux d'excavation dans ce secteur du site devraient être accompagnés d'une surveillance archéologique pour assurer la préservation des vestiges potentiels.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement Manon Goyette qui a bien voulu prendre le temps de lire ce rapport. Je lui suis redevable de bien des conseils judicieux qui ont contribué à l'enrichissement de ce texte. Mes remerciements les plus sincères s'adressent également à Éric Dumas et Marc Lafond qui ont ajusté l'horaire des travaux à ma demande. Je leur suis grandement reconnaissante et je tiens à souligner leur flexibilité. J'aimerais également remercier François Pellerin pour sa réalisation rapide et efficace des relevés et dessins techniques. Je tiens, enfin, à souligner le travail soutenu et minutieux de Luis Trudel-Lopez, technicien-archéologue, lors de notre intervention sur le terrain.

Table des matières

Résumé.....	i
Remerciements	iii
Table des matières	v
Liste des figures.....	vii
Liste des photos.....	vii
Introduction.....	1
1. Objectifs et méthodologie.....	2
2. Bref rappel du contexte historique	3
3. Interventions archéologiques antérieures	8
4. Résultats de la surveillance et de l’inventaire archéologiques	11
Conclusion et recommandation	21
Bibliographie.....	23
Figures	25
Annexes	39
Annexe 1 : Inventaire d’artéfact.....	41
Annexe 2 : Tableau événementiel et correspondance lots/couches	43

Liste des figures

Figure 1 : Plan de localisation du parc de la Visitation à Sainte-Foy

Figure 2 : CeEt-26, site patrimonial de la Visitation. Zone d'intervention 2016

Figure 3 : Plan de Villeneuve vers 1685-1686, présentant la chapelle Notre-Dame-de-Foy

Figure 4 : Dessin présentant les arpents de terrain cédés à la fabrique Notre-Dame-de-Foy en 1698

Figure 5 : Premier presbytère construit en 1699

Figure 6 : Détail de la carte de James Murray vers 1760-1762

Figure 7 : Photographie aérienne prise peu de temps après l'incendie de 1977

Figure 8 : Lettre de H.-A. Scott, datant du 9 mars 1927

Figure 9 : Le plan du presbytère réaménagé en 1819-1822

Figure 10: Le plan du presbytère après l'agrandissement de 1841

Figure 11 : Le plan du presbytère après les modifications de 1869

Figure 12 : Photographie du presbytère dans le début des années 1970

Figure 13 : Plan des limites de la sous-op. 11A, altitudes et localisation de la coupe stratigraphique

Figure 14: Coupe stratigraphique de la paroi sud-est, sous-opération 11A

Figure 15 : Photographies du presbytère, vers 1920 et en 2011

Liste des photos

Photo 1 : Photographie de la paroi sud-est présentant les superpositions de fines couches du lot 11A6

Photo 2 : Photographie de la paroi sud-ouest, détail d'une souche

Photo 3 : Photographie de la coupe stratigraphique, paroi sud-est

Photo 4 : Photographie satellite du parc de la Visitation, chemin Sainte-Foy en 2009

Photo 5 : Crampe métallique lors de l'enlèvement du panneau signalétique en bois

Photo 6 : Photographie des quatre crampes de métal enfoncées dans le sol

Introduction

À l'automne 2016, la Ville de Québec a procédé à l'implantation d'un panneau signalétique dans le parc de la Visitation, en bordure sud du chemin Sainte-Foy et en façade nord du Centre d'interprétation historique de Sainte-Foy (2825, chemin Sainte-Foy, Québec; Figure 1). Les travaux nécessitaient le creusement d'une tranchée évaluée à environ 2 m² et ce, jusqu'à la surface de la roche-mère. Cette intervention avait pour objectif d'appuyer la base de béton du panneau signalétique sur la roche-mère, pour assurer la solidité et la durabilité de l'installation. Étant donné la nature patrimoniale du lieu et l'absence de connaissance du potentiel archéologique dans ce secteur, le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) exigeait la réalisation d'un sondage et d'une surveillance archéologique dans l'emprise du nouveau panneau signalétique. L'intervention archéologique a été réalisée entre le 6 et le 7 octobre 2016 sur cette parcelle de terrain par la fouille mécanique et manuelle des sols. Des recherches historiques et archéologiques préalables nous ont permis d'apprendre que ce terrain appartient à la fabrique depuis 1840 et qu'il n'avait jamais fait l'objet d'intervention archéologique antérieurement, bien qu'il fasse partie du site patrimonial de la Visitation, classé depuis 1978¹.

Depuis le début des années 1980, dix interventions archéologiques ont eu lieu à l'intérieur des limites de ce site qui regroupent les terrains de la fabrique incluant l'église, la sacristie, le charnier, le presbytère et la partie ancienne du cimetière. Le permis de recherche délivré par le MCCQ pour effectuer notre mandat de surveillance et d'inventaire archéologiques porte le numéro 16-JACJ-01. Le code Borden, attribué au site par le MCCQ, correspond au numéro CeEt-26. Ce rapport fait état des objectifs, de la méthodologie,

¹ Denyse Légaré et Paul Labrecque, *Histoire de raconter. Le site historique de la Visitation, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, Québec, Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec, 2011, p. 22.

ainsi que des résultats de surveillance et d'inventaire archéologiques réalisés entre le 6 et le 7 octobre 2016.

1. Objectifs et méthodologie

Les objectifs de l'intervention visaient la vérification du potentiel archéologique présumé du secteur, en déterminant si des sols archéologiques étaient encore en place. L'emplacement de l'excavation offrait la possibilité de mettre au jour d'anciens niveaux du chemin Sainte-Foy ou même de découvrir un ancien trottoir de bois utilisé au début du XX^e siècle, comme celui mis au jour en 2015 lors de l'intervention archéologique menée dans le secteur au nord de l'église.² La méthode choisie pour réaliser l'inventaire consistait à excaver mécaniquement la partie supérieure des sols, puis une portion de la zone à excaver pour l'installation du panneau dans le but d'obtenir le plus rapidement possible un portrait du tissu archéologique en place. Ensuite, les couches archéologiques repérées furent fouillées manuellement, afin de les enregistrer et de récupérer les artefacts qui pourraient nous permettre de dater les différents contextes. L'enlèvement mécanique des sols a été réalisé par la firme *Paul H. Lafond et fils Ltée*, sous la supervision de l'archéologue chargée de projet. L'emplacement de l'excavation était situé à environ 5 m au sud du chemin Sainte-Foy et à environ 21 m à l'ouest de la rue du Chanoine-Martin (Figure 2). La dimension du creusement nécessaire à l'installation du panneau signalétique était d'environ 2 m² sur une profondeur maximale de 1,80 m.

L'excavation mécanique de ce sondage s'est donc déroulée en présence de l'archéologue chargée de projet. L'enregistrement des données a été réalisé au moyen du système Tikal largement utilisé et répandu dans la communauté archéologique québécoise. Ce système fonctionne selon un découpage de 3 unités d'enregistrement (opérations, sous-

² Manon Goyette, *Site patrimonial de la Visitation : Inventaire et surveillance archéologiques à l'Église de Sainte-Foy en 2015*, Québec, Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement du développement urbain, Ville de Québec, 2016, p.14

opérations et lots), qui permettent de localiser horizontalement (en plan) et verticalement (en stratigraphie) les sols, les vestiges, de même que les artéfacts. Selon ce principe, les numéros d'opération utilisés sur le site, dont le code Borden est le CeEt-26, se succèdent depuis les premières interventions, ce qui permet de retracer l'emplacement de chaque intervention au fil des ans. Notre intervention est la 11^e, donc notre opération porte le numéro 11, notre sous-opération couvre l'ensemble de la tranchée d'excavation et sera identifiée par un «A». Les numéros de lots sont séquentiels et débutent par 1. Toutes les informations concernant les sols archéologiques ont été recueillies sur des feuilles de résumé de lots inspirées des modèles les plus courants.

Un dessin à l'échelle de la coupe stratigraphique de la paroi sud-est a été réalisé sur papier millimétrique. Le relevé géo-référencé du sondage a été exécuté par un spécialiste en géomatique à l'aide d'une station totale, lequel a réalisé, par la suite, les plans présentés dans ce rapport. Le tout a été complété par la prise de photographies tout au long du déroulement des travaux. Enfin, l'inventaire d'un seul artéfact trouvé au cours de cette intervention a été réalisé au moyen du guide d'inventaire³ utilisé à la Ville de Québec (Annexe 1). Le présent rapport a été rédigé à la suite de l'analyse de l'ensemble des données recueillies (Annexe 2). Les documents originaux, qui composent le dossier technique, soit les notes de terrain, le carnet d'arpentage et les photographies numériques, sont tous déposés à la Ville de Québec et une copie a été remise au MCCQ, avec le rapport d'intervention.

2. Bref rappel du contexte historique

Un bref rappel des événements historiques survenus sur le site du parc de la Visitation pourra expliquer quelques interprétations en lien avec les résultats archéologiques qui

³ Paul-Gaston L'Anglais, *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et pour les écofacts*, document inédit, Université Laval, 1994.

apparaissent dans ce rapport. Selon les sources historiques consultées, les indices tangibles d'un premier établissement religieux dans la région remontent à 1644, année où fut érigée la première chapelle de pierre dédiée à Saint-Michel⁴. Les Jésuites désireux de convertir les Amérindiens auraient fait construire cette chapelle dans l'anse de Saint-Joseph de Sillery.⁵ Toutefois, une autre chapelle aurait été bâtie en écorce vers 1667 et pourrait se situer aujourd'hui à l'angle sud-est de l'actuelle autoroute Robert Bourassa et du chemin des Quatre-Bourgeois.⁶ Vers 1669-1670, le Père Chaumonot aurait fait construire une chapelle en bois pour remplacer celle d'écorce à la Côte Saint-Michel. Malheureusement, nous n'avons pas plus de précision sur son emplacement.⁷ Cette chapelle de bois accueillera une statuette de la Vierge provenant du sanctuaire Foy-Notre-Dame en Belgique.⁸ L'embryon de la paroisse Notre-Dame-de-Foy est désormais créé. Dès 1673, une grande partie des Amérindiens regroupés sur la seigneurie Saint-Gabriel iront fonder la mission de Lorette, tandis que la population française habitant la Côte Saint-Michel formera le cœur du village établi sur le 3^e rang de la seigneurie de Sillery. Ce rang deviendra plus tard le chemin du Roy, puis le chemin Sainte-Foy.⁹ La paroisse Notre-Dame-de-Foy sera érigée canoniquement en 1678.¹⁰ Vers 1685-1686, l'ingénieur du Roy, le Sieur Robert de Villeneuve tracera une carte de Québec et de ses environs sur laquelle est visible l'emplacement de la première chapelle de bois dédiée à Notre-Dame-de-Foy (Figure 3). En 1698, la paroisse Notre-Dame-de-Foy sera divisée en deux pour former *L'Annonciation Notre-Dame* à l'Ancienne Lorette et *La Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie* à Sainte-Foy.¹¹ Cette même année, les habitants de Sainte-Foy se retrouveront sans lieu de culte, car la chapelle de la Côte Saint-Michel sera la proie des flammes.¹²

⁴ Jean-Pierre Chrétien, *Les églises Notre-Dame-de-Foy. CeEt-26. Rapport de recherches archéologiques de l'année 1980, Vol. 1*, Québec, Rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1980a, p. 9-10.

⁵ *Ibid*, p. 9.

⁶ D. Légaré et P. Labrecque, *Op. Cit.*, p. 2; *Ibid*, p. 9.

⁷ *Ibid*, p. 9.

⁸ D. Légaré et P. Labrecque, *Op. Cit.*, p. 2

⁹ Jean-Pierre Chrétien, *Op. Cit.*, p. 12

¹⁰ D. Légaré et P. Labrecque, *Op. Cit.*, p. 3

¹¹ M. Goyette, *Op. Cit.*, p. 3

¹² Jean-Pierre Chrétien, *Op. Cit.*, p. 12

Le 6 novembre 1698, le terrain où se situe l'actuelle église Notre-Dame-de-Foy, le cimetière et l'ancien presbytère seront acquis par l'évêque de Québec, Mgr Saint-Vallier. Il s'agit d'une cession du terrain de la Côte Saint-Michel d'une superficie de trois arpents qui appartenait au Sieur Jacques Pinguet de Vaucour et à ses frères, Joseph et Nicolas.¹³ L'archéologue Michel Gaumont a d'ailleurs réalisé une surveillance archéologique en 1999 pour tenter de retracer l'une des quatre bornes qui avaient été plantées par l'arpenteur, François de la Joue, le 8 novembre 1698, afin de délimiter les arpents de terre accordés à la fabrique Notre-Dame de Foy (Figure 4).¹⁴ L'année suivante, le presbytère fut construit sur ce terrain pour servir de logis au prêtre Charles Amador Martin (Figure 5).¹⁵ La parcelle de terrain située plus au nord, coincée entre le terrain du presbytère, le chemin Sainte-Foy et la rue Chanoine-Martin forme alors un triangle qui aurait appartenu à la famille Berthiaume jusqu'à sa vente par Joseph Berthiaume et sa femme en 1840.¹⁶ D'après l'acte de vente, ce terrain était toujours inoccupé et très peu utilisé par ces propriétaires au moment de son achat par la fabrique Notre-Dame-de-Foy (Gaumont, 1979 : art. 7.2.13). Ce document officiel nous porte à croire que la première occupation au sud de l'angle des rues Chanoine-Martin et chemin Sainte-Foy débuta au moment de la construction du presbytère en 1699. Nous pouvons donc supposer que cette parcelle triangulaire n'a dû subir que très peu de transformations et, peut-être même, fut-elle laissée en friche entre les années 1699 et 1840.

L'année de construction de la première église bâtie sur le terrain des Pinguet n'est pas connue précisément, mais les sources consultées nous laissent croire que ce fut autour de 1710-1714.¹⁷ Les églises qui se succéderont sur cet emplacement seront incendiées

¹³ *Ibid*, p. 13.

¹⁴ Michel Gaumont, *Rapport de surveillances archéologiques juin-septembre 1998. Le parc de la Visitation Sainte-Foy (CeEt-26)*, Québec, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1999, p. 5.

¹⁵ D. Légaré et P. Labrecque, *Op. Cit.*, p. 3-4.

¹⁶ Michel Gaumont, *Documentation sur le site de l'église N. D. de Foy. CeEt-26 Vol. 1-1 : Documents historiques*, Québec, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1979, art. 7.2.13.

¹⁷ M. Goyette, *Op. Cit.*, p. 4.

l'une après l'autre, d'abord, par les troupes de Murray en 1760 et ensuite, par des incendies accidentels en 1918 et en 1977.¹⁸ En 1759, un fort fut construit autour de l'église Notre-Dame-de-Foy pour servir d'avant-poste aux troupes anglaises qui tentaient de se protéger contre une éventuelle riposte des Français suite à la prise de Québec. Par conséquent, l'église fut entourée d'une palissade de bois comme le présente la carte de Murray datant de 1760-1762 (Figure 6).¹⁹ Murray, craignant que le Chevalier de Lévis et ses hommes, qui marchaient vers leur réduit s'en emparent, ordonna d'incendier le fort lorsqu'ils battirent en retraite en avril 1760.²⁰ Peut-être aussi que le feu fut délibérément mis aux barils de poudre qui explosèrent et mirent accidentellement le feu à l'église, ce qui entraîna les mêmes effets déplorables, soit de sérieux dommages à ce lieu de culte.

La réfection de l'église débuta en 1762 et ce n'est qu'un siècle plus tard, puisqu'elle ne répondait plus aux besoins d'un nombre croissant de fidèles, qu'elle fut agrandie entre 1876 et 1878.²¹ Cette nouvelle église fut conçue par l'architecte Joseph Ferdinand Peachy.²² L'intérieur du bâtiment agrandi fut à nouveau ravagé par les flammes en février 1918. L'église fut alors rebâtie en réutilisant les murs de pierre qui avaient résisté au brasier.²³ C'est le curé Henri-Arthur Scott qui en entreprit la reconstruction et les travaux s'échelonnèrent sur deux ans.²⁴ Toutefois, cette dernière église fut à nouveau détruite par le feu dans la nuit du 12 juin 1977. L'intensité de celui-ci ne laissera que des ruines (Figure 7). Un an après ce drame, le gouvernement du Québec classa ce site historique, lui conférant ainsi une importance historique à l'échelle de la province. Les premières recherches archéologiques et historiques eurent lieu dès 1978 et l'église fit l'objet d'une restauration pour la mise en valeur du lieu entre 1996-1998.²⁵

¹⁸ D. Légaré et P. Labrecque, *Op. Cit.*, p. 6; 14; 19.

¹⁹ *Ibid*, p. 6.

²⁰ M. Goyette, *Op. Cit.*, p. 6.

²¹ *Idem*.

²² D. Légaré et P. Labrecque, *Op. Cit.*, p. 10.

²³ Jean-Pierre Chrétien, *Op. Cit.*, p. 10.

²⁴ D. Légaré et P. Labrecque, *Op. Cit.*, p. 15.

²⁵ *Ibid*, p.19-20; 22; 25.

Entre l'année de la construction du presbytère en 1699 et aujourd'hui, ce dernier fit l'objet de nombreux agrandissements et réfections comme le témoignent les écrits du curé Henri-Arthur Scott en 1927²⁶ (Figure 8). Seules les pierres de fondation du presbytère semblent être demeurées les mêmes jusqu'à nos jours, ce qui nous permet d'affirmer que le presbytère est situé à son emplacement d'origine sur l'ancien terrain cédé à la fabrique par les frères Pinguet. Le presbytère de 1699 aurait été un bâtiment de pierre presque carré, soit de 30pi par 35pi, avec un toit à deux versants muni de deux cheminées (Figure 5). Selon le peu que l'on en sait, il offrait le confort modeste d'un étage et demi, le grenier servant à entreposer les denrées.²⁷

La demeure curiale ne se verra que peu modifiée jusqu'en 1819-1822, alors que des bardeaux de bois recouvriront le toit, que trois lucarnes seront refaites, que l'escalier intérieur et les cloisons seront déplacés, que les planchers et plafonds seront également refaits et que des moulures seront ajoutées à l'ensemble (Figure 9). En 1841, le presbytère sera agrandi de 22pi vers l'ouest et la toiture sera modifiée pour former un toit à croupe (Figure 10). Cet agrandissement permettra d'accueillir un personnel plus nombreux pour répondre à la croissance de la paroisse.²⁸ En 1869, le crépi sera restauré, les combles et le rez-de-chaussée seront réaménagés, obligeant à nouveau le déplacement de l'escalier principal. Un second escalier de service menant de la cuisine aux combles, où sera installée la ménagère, sera également construit.²⁹ En 1899, les murs seront rehaussés de 3pi pour offrir plus d'espace habitable dans les combles et l'escalier monumental dessiné par le curé Scott sera mis en place au centre du presbytère (Figure 11).³⁰ En 1953, le presbytère sera à nouveau allongé vers l'ouest sur 35pi pour loger la chambre, le bureau,

²⁶ BAnQ, P600, S6, D2, P62.

²⁷ D. Légaré et P. Labrecque, *Op. Cit.*, p. 3.

²⁸ *Ibid*, p.8.

²⁹ *Ibid*, p.9.

³⁰ *Idem*.

le parloir et la salle de bain du curé (Figure 12).³¹ Finalement, la dernière restauration du presbytère sera réalisée entre 2001 et 2002 lors des travaux de mise en valeur du site, en vue de l'ouverture du Centre d'interprétation historique de Sainte-Foy.

3. Interventions archéologiques antérieures

À la toute fin des années 1970, soit immédiatement après le classement de ce site par le Gouvernement du Québec, de premières recherches furent entreprises par Pierre Parent, Jacques Langlois et Michel Gaumont, du ministère des Affaires culturelles.³² Les premières fouilles archéologiques avaient pour objectif de compléter les informations historiques, notamment de dater la construction de la première église Notre-Dame-de-Foy sur ce site. Au début des années 1980, l'archéologue Jean-Pierre Chrétien fut mandaté par l'Université Laval, selon une entente intervenue avec le ministère des Affaires culturelles, pour y ouvrir un chantier-école de fouilles archéologiques.³³ Celles-ci ont d'abord été réalisées à l'intérieur du périmètre de la troisième église dans le but de documenter l'évolution du bâtiment. Les fouilles ont alors permis de dégager et d'enregistrer les vestiges de la première église, sans toutefois permettre de dater avec certitude l'année de sa construction.

D'autres fouilles ont ensuite été entamées à l'extérieur du périmètre de l'église actuelle, où devait se trouver l'enceinte du fort construit par les Anglais en 1759-1760. Peu de traces archéologiques, découvertes à ce moment, permirent de documenter l'établissement militaire. Seuls quelques artefacts (des balles de plomb, des pierres à fusil,

³¹ *Ibid*, p.18.

³² André Parent, *Notes historiques sur l'église Notre-Dame-de-Foy. (Lot cadastral # 185) CeEt-26*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction Générale du Patrimoine, Direction de l'Archéologie et de l'Ethnologie, 1977; Jacques Langlois, *Églises Notre-Dame-de-Foy, 1698-1977. CeEt-26. Histoire, relevé, analyse*, Québec, rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, 1978 et M. Gaumont, *Op. Cit.*

³³ Jean-Pierre Chrétien, *Op. Cit.*, p.1.

des fragments de bombes ou de grenades et des boulets de mortier),³⁴ découverts dans des contextes perturbés, témoignent de cette période d'activités militaires, possiblement des événements de l'hiver 1759-1760. En 1981, Daniel Laroche poursuivit les fouilles à l'intérieur de l'église pour documenter l'organisation architecturale des vestiges et ainsi, en préciser les différentes étapes de construction. Il réalisa d'autres tranchées de fouille dans la portion sud et au centre de l'église construite entre 1876 et 1878. Il ouvrit des sondages dans les absides et un à l'extérieur de l'église, le long du mur nord du bâtiment.³⁵

Les interventions archéologiques réalisées dans les années 1981 et 1982 par Daniel Laroche, Robert Larocque et Gérard Gagné entraîneront la découverte de plusieurs sépultures qui furent enterrées sous l'église. Ces sépultures firent l'objet d'une première étude paléoanthropologique par Robert Laroche et Gérard Gagné en 1981.³⁶ Puis, l'année suivante, une étude approfondie de Larocque et Gagné révéla que plusieurs individus avaient d'abord été inhumés dans le cimetière aménagé autour de la première église (construite vers 1714-1720), alors que d'autres l'avaient été sous la nef de la seconde église (construite vers 1762), puis enfin, sous la nef de la troisième église du lieu (construite vers 1876-1878).³⁷

En 1996, Michel Gaumont, archéologue et historien au MCCQ, réalisa des fouilles archéologiques de sauvetage lors des travaux de consolidation des vestiges de l'église. Durant les années qui suivirent, d'autres travaux d'aménagement visant à transformer le

³⁴ Daniel Laroche, *Fouilles archéologiques sur le site de l'église incendiée de Notre-Dame-de-Foy. CeEt-26, vol. 1 : rapport*, Québec, rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, 1981, p.31-33 et J.-P. Chrétien, *op. cit.* p. 101-102.

³⁵ D. Laroche, *Op. Cit.*, p. 1-14.

³⁶ Robert Larocque et Gérard Gagné, *Analyse de la sépulture 1H de l'église Notre-Dame-de-Foy (CeEt-26) rapport préliminaire*, Montréal, Université de Montréal, Département d'anthropologie, Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec, 1981.

³⁷ D. Laroche, *Op. Cit.*, p.1; Robert Larocque et Gérard Gagné, *Notre-Dame-de-Foy, fouilles archéologiques*, Sainte-Foy, Société d'histoire de Sainte-Foy, rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec, 1983 et M. Goyette, *Op. Cit.*, p. 8.

lieu en parc public nécessitent la présence de l'archéologue pour effectuer la surveillance des excavations. Gaumont ouvrit également d'autres sondages à l'intérieur de l'église dans le but d'y extraire tout le contenu archéologique qui était encore présent. De plus, il réalisa la surveillance lors des différentes phases des travaux de réfection associés à l'entretien des bâtiments et à la mise en valeur du site de l'église jusqu'en 1999.³⁸ Au début des années 2000, il supervisa les travaux réalisés au presbytère lors de l'aménagement du Centre d'interprétation. Cette dernière surveillance nous révéla un seul élément d'intérêt qui témoigne des travaux entrepris au presbytère vers 1954.

La présence d'un drain agricole tout autour de l'ancien presbytère nous montre qu'en 1954, on a creusé pour une enième fois une tranchée périphérique qui a opéré un brassage total des couches archéologiques s'il y en avait. La tranchée de 2001 a 1.10 m en moyenne en largeur et 63 cm de profondeur. Les murs sont sur le roc sans empattement, sauf la partie de 1954.³⁹

Aucune autre découverte majeure ne fut réalisée par l'archéologue au cours de ses différents mandats, du moins selon les informations contenues dans ses rapports archéologiques.

Enfin en 2015, Manon Goyette, archéologue à la Ville de Québec, effectua un inventaire archéologique préalablement à l'installation d'une oeuvre d'art publique dédiée aux famille-souches de Sainte-Foy sur la portion de terrain située au nord de l'église.⁴⁰ Cette intervention permis la mise au jour et l'identification de différentes couches d'occupation. Des traces d'incendies des différentes églises survenus respectivement en 1760 et 1918 furent également identifiées à cette occasion, en plus d'une aire de circulation datant du XX^e siècle (empreintes d'ornières et vestiges d'un trottoir de bois). Malgré les traces très résiduelles des sols datés de la période d'occupation française, la stratigraphie du secteur aurait également révélé les traces possibles et très résiduelles de la courtine nord du fort

³⁸ M. Gaumont, *Op. Cit.*

³⁹ Michel Gaumont, *Rapport de surveillance archéologique. Ancien presbytère de Notre-Dame-de-Foy (CeEt-26)*, Québec, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications, 2002, p. 2.

⁴⁰ M. Goyette, *Op. Cit.*, p. 1.

britannique construit autour de l'église en 1759 (fond d'un fossé ou d'un retranchement), puis rasé vers 1762.⁴¹

4. Résultats de la surveillance et de l'inventaire archéologiques

L'intervention de 2016 au parc de la Visitation visait à déterminer la présence d'un tissu archéologique en place, entre l'ancien presbytère et le chemin Sainte-Foy, pour valider le potentiel de ce secteur encore méconnu. Le sondage réalisé était situé à environ 5m au sud du chemin Sainte-Foy (Figure 2). L'intervention offrait la possibilité de découvrir des vestiges associés à l'ancienne voie carrossable du chemin du Roy ou encore à un ancien trottoir de bois. Par contre, le tissu archéologique pouvait avoir été perturbé par des travaux de voirie et des réaménagements successifs du chemin au fil des siècles.

La couche 6 (lot 11A6) dégagée au-dessus du tuf en décomposition, appelé roche-mère, correspond à l'horizon naturel et stérile d'origine. Ce sol ne présentait aucun élément de nature anthropique dans le secteur fouillé. Il est composé d'une succession de fines couches de sable déposées en alternance avec des couches de gravier faites de pierres schisteuses de grosseur variée (photo 1). Cette couche de sol d'origine naturelle recouvrait la roche-mère sur une épaisseur de 0,83m en moyenne et ne semble pas avoir subi de perturbation d'origine humaine. Par contre, la couche 5 (lot 11A5), qui recouvre la couche 6 sur l'ensemble de la sous-opération 11A (Figure 13), présente des perturbations qui pourraient être de nature anthropique et datées de l'arrivée des premiers occupants du lieu. À notre connaissance, l'arrivée de ces premiers occupants correspond au premier événement survenu sur le site, soit la construction du presbytère vers 1699.

⁴¹ *Ibid*, p. 16-17.



Photo 1 : Photographie de la paroi sud-est présentant l'excavation plus profonde pratiquée en retrait dans le lot 11A6 pour atteindre le niveau de la roche-mère. La présence de fines couches de sol est légèrement perceptible sur cette photographie (CeEt-26-2016-N1-13).

Les informations historiques, connues à ce jour, nous portent à croire que le propriétaire de l'époque, M. Joseph Berthiaume, aurait vendu le terrain tel quel à la fabrique en 1840. En effet, l'acte de vente signé devant notaire en 1840 ne rapporte aucune construction sur ce terrain au moment de sa vente par M et Mme Berthiaume.⁴² Selon notre compréhension des événements et des explorations archéologiques faites sur cette parcelle de terrain, le secteur aurait été laissé en friche ou encore, il aurait été très peu utilisé, depuis les débuts de l'occupation du site et possiblement, jusqu'à la vente de cette portion de terrain en 1840.

⁴² M. Gaumond, *Op. Cit.*, art. 7.2.13.

En effet, les événements antérieurs à 1840 ne semblent pas représentés très clairement dans la séquence des couches stratigraphiques. Les couches de sol datant de l'époque d'occupation de la première église vers 1710-1714, de la construction du fort de 1759 et de l'incendie de l'église et du fort en 1760 semblent avoir été dérasées sur l'ensemble de la surface de la sous-opération 11A, comme ce fut le cas dans le secteur fouillé en 2015.⁴³ Ainsi, les sols antérieurs à 1840, remaniés ou d'origines anthropiques, auraient été rasés vers 1760-1762 ou n'auraient peut-être pas laissé de traces perceptibles sur cet emplacement. Ces deux hypothèses pourraient expliquer l'absence de sols anthropiques et de traces associées à la construction du presbytère jusqu'au milieu du XIX^e siècle dans ce secteur. Il est toutefois envisageable que la couche 5 (lot 11A5; Figure 14), repérée lors de notre intervention, corresponde à l'accumulation de sol survenue après le dérasement de 1760-1762. En effet, cette couche semble avoir été remaniée en surface ce qui tend à démontrer une utilisation superficielle de celle-ci probablement pour circuler occasionnellement. Toutefois, la couche 5 pourrait également correspondre au sol en place au moment de l'arrivée des premiers occupants qui sont identifiés comme les constructeurs du presbytère en 1699. Cette imprécision dans la séquence de dépôt des sols nous amène à dater ce lot entre 1699 et 1840 qu'il y ait eu ou non dérasement.

Le terrain sur lequel a eu lieu l'intervention archéologique de 2016 a été acheté par la fabrique en 1840,⁴⁴ soit un an à peine avant que le curé ne procède à l'agrandissement du presbytère vers l'ouest.⁴⁵ Il est possible que ces travaux majeurs aient été l'occasion de réaménager le terrain au nord du presbytère par l'ajout de remblais. La couche 5, correspondant au sol en place au moment de l'arrivée des premiers occupants, était composée de sol très graveleux et argileux, lequel aurait été recouvert d'une couche de sable brun roux (couche 4 : lot 11A4 : Figure 14) facilitant l'écoulement de l'eau et rehaussant le niveau du jardin nord du presbytère. La surface de cette couche étant très

⁴³ M. Goyette, *Op. Cit.*, p. 12.

⁴⁴ M. Gaumond, *Op. Cit.*, art. 7.2.13.

⁴⁵ D. Légaré et P. Labrecque, *Op. Cit.*, p. 8.

irrégulière et friable, celle-ci n'aurait toutefois pas servi de surface de circulation intensive. Ce fait suppose l'ajout presque immédiat d'une autre couche de sol de nature différente, mais visant le même objectif, soit le rehaussement du terrain et le nivellement de celui-ci pour mieux accueillir les passants. Il s'agirait alors de la couche 3 (lot 11A3).

Encore aujourd'hui, la portion de terrain qui va de l'église au chemin Sainte-Foy marque une forte pente. En bordure de l'église, la surface gazonnée se situe à une altitude de plus ou moins 82 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM),⁴⁶ alors que près du chemin Sainte-Foy elle se trouve à plus ou moins 77 m NMM (Figure 13). La surface de la roche-mère, mise au jour lors des excavations de 1999 près du presbytère, atteint une altitude de 81,41 m NMM,⁴⁷ tandis que la surface de la roche-mère dégagée en 2016 près du chemin Sainte-Foy se situe à une altitude de 75,45 m NMM (Figure 13). Le dénivelé de la roche-mère atteint près de 6 m entre le presbytère et le chemin Sainte-Foy. Les couches 3 et 4, ayant servi de remblais, auront ainsi permis de réduire le dénivelé de cette pente d'environ 1 m en rehaussant le niveau de la cours nord du presbytère. Ce constat nous aide à comprendre l'évolution topographique du terrain en façade nord du presbytère.

La couche de remblai 3 (lot 11A3), qui couvrait probablement l'ensemble de la sous-opération 11A, présentait des caractéristiques similaires aux couches 5 et 6, relevées au nord de l'église lors de l'intervention de 2015.⁴⁸ La nature du sol correspondant à ces couches était composée d'une argile limoneuse de couleur brun aux teintes chamarrées passant du gris au rouge et contenant des inclusions de charbon de bois en faible concentration (entre 1% et 3%). Ces éléments semblent témoigner de la présence de ce sol lors de l'un des incendies de l'église Notre-Dame-de-Foy. Le plus récent incendie de l'église survenu après 1840 est celui de 1918, événement qui pourrait expliquer la

⁴⁶ M. Goyette, *Op. Cit.*, Figure 2b.

⁴⁷ M. Gaumont, *Op. Cit.*, carnet d'arpentage p.106.

⁴⁸ *Ibid*, annexes 1 et 2.

présence d'inclusions de charbon de bois retrouvées en proportion équivalente dans la couche 3 de l'intervention archéologique de 2016.

D'après la séquence stratigraphique, la déposition de ces remblais aurait eu lieu après l'acquisition du terrain par la fabrique en 1840 et avant l'incendie de l'église en 1918. Nous pouvons avancer cette hypothèse grâce à la présence de charbons de bois dans la couche supérieure, inclusions qui résulteraient de la conflagration de l'église. Ainsi, nous préconisons la possibilité que ces deux couches de remblai (lots 11A3 et 11A4) aient été déposées presque simultanément dans le secteur sondé afin de rehausser et de niveler le terrain au nord du presbytère. Ainsi, elles seraient toutes les deux postérieures à 1840 et antérieures à l'incendie de 1918.

Sur le remblai daté entre 1840 et 1918 et sous la surface gazonnée, le dépôt de la couche 2 (lot 11A2) correspond à un autre événement de remblaiement. Cette couche serait associée au remblaiement d'une tranchée creusée dans le coin sud et dans la partie sud-ouest de ce sondage. L'ajout de ce remblai couvre l'ensemble de la sous-opération 11A et semble avoir servi à la plantation de petits arbres ou d'arbustes dans ce secteur. La tranchée de plantation aurait été creusée postérieurement à 1918, puisqu'elle coupe les couches 3, 4, 5 et 6 mentionnées précédemment (Figure 14). La photographie de la paroi sud-ouest du sondage, présentant une souche partiellement décomposée (Photo 2), témoigne de la plantation de ce petit arbre ou de cet arbuste. Le plan des limites de la sous-opération 11A localise également l'emplacement de cette souche dans la paroi sud-ouest du sondage (Figure 13).



Photo 2 : Photographie de la paroi sud-ouest, détail d'une souche partiellement décomposée dans le remblai 11A2 (CeEt-26-2016-N1-19).

Le remblai de cette tranchée, qui coupe quatre des six couches de sol superposées de manière très régulière (Photo 3; Figure 14), a permis la mise au jour d'une pièce de monnaie américaine. Bien que la date de celle-ci eut été illisible sur l'avert, nous pouvons tout de même déduire quelle fut frappée à partir de 1959 étant donné les inscriptions visibles sur le revers (Annexe 1). Cette inscription représente le *Lincoln Memorial*, reproduit sur les pièces américaines de un cent seulement à partir de 1959 et ce, jusqu'en 1982.⁴⁹ Cette découverte permet de déterminer que le creusement et le remblaiement de la tranchée de plantation de petits arbres et d'arbustes furent réalisés entre 1959 et 1977.

⁴⁹ Numista, «1 cent, Lincoln Memorial Penny», <http://fr.numista.com/catalogue/pieces42.html> 2007-2016, (page consultée le 16 octobre 2016).



Photo 3 : Photographie de la coupe stratigraphique, paroi sud-est présentant les sols en place coupés par la tranchée de plantation d'un petit arbre ou d'un arbuste (CeEt-26-2016-N1-12).

Si l'on en croit également le relevé photographique aérien, la photographie de 1977 (Figure 7) nous montre que déjà à cette époque de jeunes arbres ou arbustes avaient été récemment plantés sur le parterre du presbytère à proximité du chemin Sainte-Foy.

La couche 2 servant de remblai de plantation aurait finalement été recouverte par la couche 1 composé d'humus et de gazon correspondant au lot 11A1. Un panneau signalétique de bois recouvrait la couche 1 à l'emplacement prévu du sondage de l'opération 11 à notre arrivée sur les lieux le 6 octobre 2016 (Figure 13 et Photo 4).

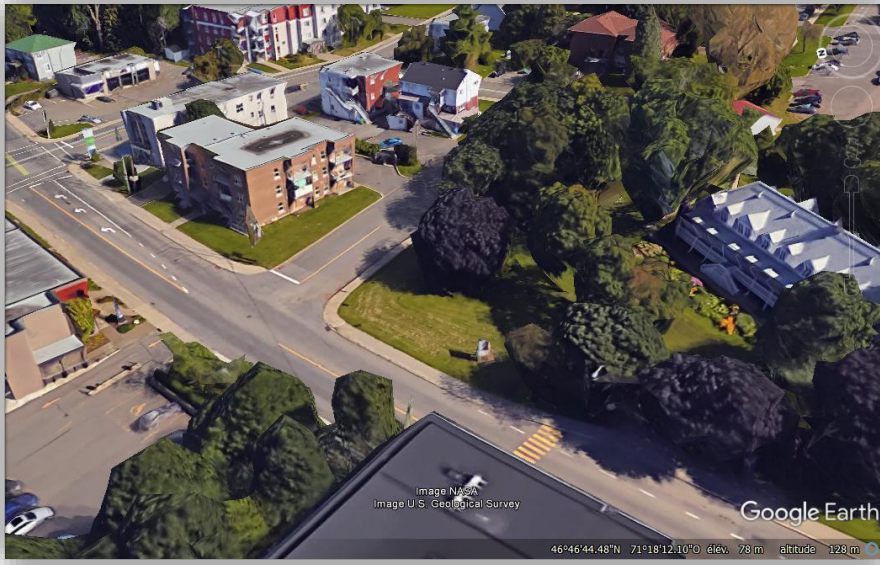


Photo 4 :
Photographie satellite du parc de la Visitation, chemin Sainte-Foy en 2009. Le panneau de bois est visible sur cette photographie (Google Earth).

Celui-ci était ancré au sol par quatre crampes métalliques de forme cylindrique de plus ou moins 0,80 m de longueur par 0,05 m de diamètre. Cet ancrage maintenait la base du panneau de bois par un simple enfoncement dans le sol sur une profondeur d'environ 0,70 m, sans aucune autre structure sous-jacente (Photo 5).



Photo 5 : Crampe métallique visible *In Situ* lors de l'enlèvement du panneau signalétique en bois et des premières couches de sol par la pelle mécanique (CeEt-26-2016-N1-05).

D'après notre compréhension, l'installation de cette structure n'aurait pas nécessité le creusement des sols en place. L'enfoncement des crampes métalliques aurait plutôt été obtenu par un procédé de rotation facilité par la forme pointue et la présence d'hélices

métalliques à la base inférieure des tiges (Photo 6). D'après l'épaisseur des couches établies à partir de nos relevés altimétriques, ces tiges d'ancrage devaient traverser de part et d'autre les couches 1, 2, 3 et 4 qui apparaissent en stratigraphie (Figure 14). Leur enfoncement a dû prendre fin dans la couche 5. Toutefois, la perforation du sol par ces tiges n'aurait perturbé les sols en place que dans les limites des sillons évalués à un diamètre d'environ 0,15 m chacun.



Photo 6 : Photographie des quatre crampes de métal enfoncées dans le sol par un principe de rotation des tiges munies d'hélices à la manière de vis (CeEt-26-2016-N1-10).

L'installation de ce panneau de bois sur le site CeEt-26 peut être datée grâce aux photographies satellites prises par *Google Earth* depuis le début du 21^e siècle. En effet, cet événement récent serait survenu entre 2003 et 2009. De plus, la comparaison entre les photographies anciennes et récentes du site (Figures 7 et 15) permet de déduire que l'aménagement paysagé en façade nord du presbytère a subi quelques transformations entre 1977 et 2011. En effet, ces photographies témoignent de la plantation d'arbres et de fleurs, ce qui dû entraîner l'ajout d'une nouvelle surface gazonnée au cours de cette période. Toutefois, entre le premier quart du XX^e siècle et 1977, très peu de changements apportés à l'aménagement paysagé sont visibles sur ces photographies, à l'exception de la croissance naturelle des arbres. Ces précisions nous permettent de situer la déposition et l'utilisation de la couche gazonnée (couche 1 : lot 11A1) à un moment entre 1977 et 2011.

Conclusion et recommandation

En l'absence de connaissance du potentiel archéologique dans le secteur prévu pour l'installation d'un nouveau panneau signalétique devant l'ancien presbytère du site patrimonial de la Visitation à l'automne 2016, le MCCQ exigeait la réalisation d'un sondage et d'une surveillance archéologique préalable. L'intervention archéologique aura débouché sur très peu de découvertes. Elle aura néanmoins permis de statuer sur le potentiel de ce secteur du site. Ainsi, le tissu stratigraphique en présence s'est avéré d'un très faible potentiel, du moins, en bordure du chemin Sainte-Foy.

Les sols relevés dans le seul sondage réalisé ont été partiellement perturbés par l'ancrage de l'ancien panneau de bois, qui se trouvait déjà en place. Tout autour de cette perturbation, les sols archéologiques présents en paroi du sondage se sont révélés bien préservés. Du côté ouest, le terrain aurait toutefois subi un bouleversement important, probablement lors du creusement d'une tranchée visant l'aménagement paysagé du secteur. De plus, la faible quantité d'artéfact et l'absence de traces d'occupation tangibles confirment une utilisation très sporadique et réduite du secteur. Les principales activités humaines identifiées à la lecture de la stratigraphie correspondent à l'ajout de remblais successifs pour rehausser, niveler et aménager le terrain au nord du presbytère depuis la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Outre les quelques perturbations décrites précédemment, les sols archéologiques, qui ont été préservés, témoignent des principales périodes d'occupation du secteur. Pour ces raisons, nous recommandons tout de même que les prochains travaux sur ce site soient accompagnés d'une surveillance archéologique dans les secteurs adjacents à notre sondage pour assurer la préservation de vestiges potentiels. Des niveaux, associés à l'ancienne voie carrossable du chemin du Roy ou encore un trottoir de bois longeant le chemin Sainte-Foy, pourraient en effet être découverts dans ce secteur.

Bibliographie

- Chrétien, Jean-Pierre. *Fouilles archéologiques sur le site de l'église incendiée de Notre-Dame-de-Foy 51 QU, Rapport d'étape*. Québec, Université Laval, Faculté des Lettres. Rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1980.
- Chrétien, Jean-Pierre. *Les églises Notre-Dame-de-Foy. CeEt-26. Rapport de recherches archéologiques de l'année 1980, Vol. 1*, Québec, Rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1980a.
- Gaumond, Michel. *Documentation sur le site de l'église N. D. de Foy. CeEt-26 Vol. 1-1 : Documents historiques*, Québec, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1979.
- Gaumond, Michel. *Rapport de surveillances archéologiques juin-septembre 1998. Le parc de la Visitation Sainte-Foy (CeEt-26)*. Québec, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1999.
- Gaumond, Michel. *Rapport de surveillance archéologique. Ancien presbytère de Notre-Dame-de-Foy (CeEt-26)*, Québec, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications, 2002.
- Goyette, Manon. *Site patrimonial de la Visitation : Inventaire et surveillance archéologiques à l'Église de Sainte-Foy en 2015*, Québec, Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement du développement urbain, Ville de Québec, 2016.
- L'Anglais, Paul-Gaston. *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et pour les écofacts*, Document inédit, CÉLAT, Université Laval, 1994.
- Langlois, Jacques. *Églises Notre-Dame-de Foy, 1698-1977. CeEt-26. Histoire, relevé, analyse*, Québec, rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, 1978.
- Laroche, Daniel. *Fouilles archéologiques sur le site de l'église incendiée de Notre-Dame-de-Foy. CeEt-26, vol. 1 : rapport*, Québec, rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, 1981.
- Larocque, Robert et Gérard Gagné. *Analyse de la sépulture 1H de l'église Notre-Dame-de-Foy (CeEt-26) rapport préliminaire*, Montréal, Université de Montréal, Département d'anthropologie, Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec, 1981.

Larocque, Robert et Gérard Gagné. *Notre-Dame-de-Foy, fouilles archéologiques*, Sainte-Foy, Société d'histoire de Sainte-Foy, rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec, 1983.

Légaré, Denyse et Paul Labrecque. *Histoire de raconter. Le site historique de la Visitation. Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, Québec, Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec, 2011.

Numista, «1 cent, Lincoln Memorial Penny», <http://fr.numista.com/catalogue/pieces42.html>, 2007-2016, (page consultée le 16 octobre 2016).

Parent, André. *Notes historiques sur l'église Notre-Dame-de-Foy. (Lot cadastral # 185) CeEt-26*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction Générale du Patrimoine, Direction de l'Archéologie et de l'Ethnologie, 1977.

Figures

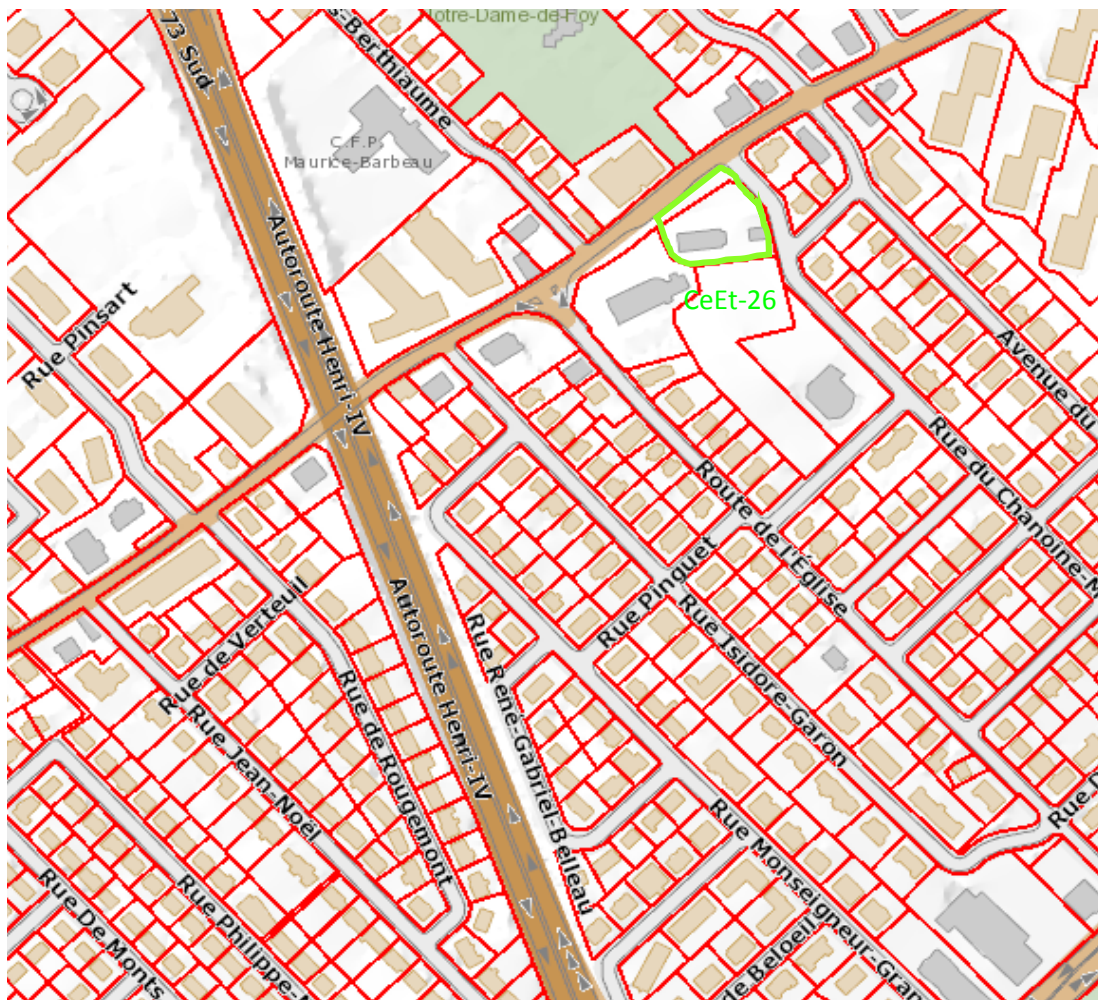


Figure 1 : Plan de localisation du parc de la Visitation à Sainte-Foy. Encerclé en vert, le secteur visé par l'intervention archéologique.

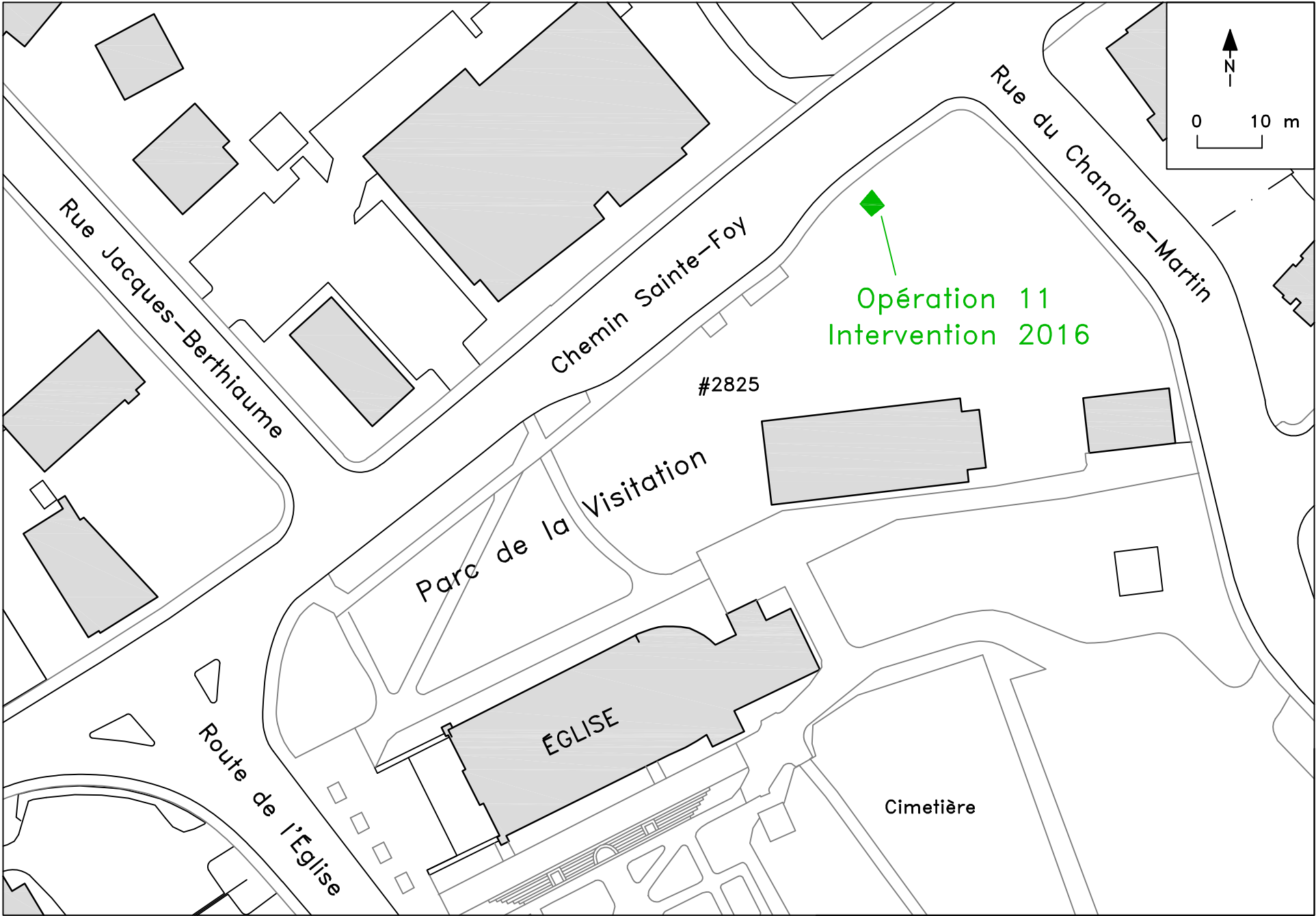


Figure 2. CeEt-26, intervention 2016. Plan de localisation de l'opération 11.



Figure 3 : Plan de Villeneuve vers 1685-1686, présentant la chapelle Notre-Dame-de-Foy. (*Carte Des Environs de Québec, En La Nouvelle-France. Mesuré sur Le Lieu Très Exactement, En 1685, Et 1686, Par Le Sr. DEVILLENEUVE, Ingénieur du Roy, [Extrait], Robert de Villeneuve, Carte Des Environs de Québec En La Nouvelle-France Mesuré sur Le Lieu Très Exactement En 1685 Et 86 par Le Sr. DEVILLENEUVE Ingénieur du Roy, 1685-1686, BNF, département des Cartes et plans, extrait ; GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4*)

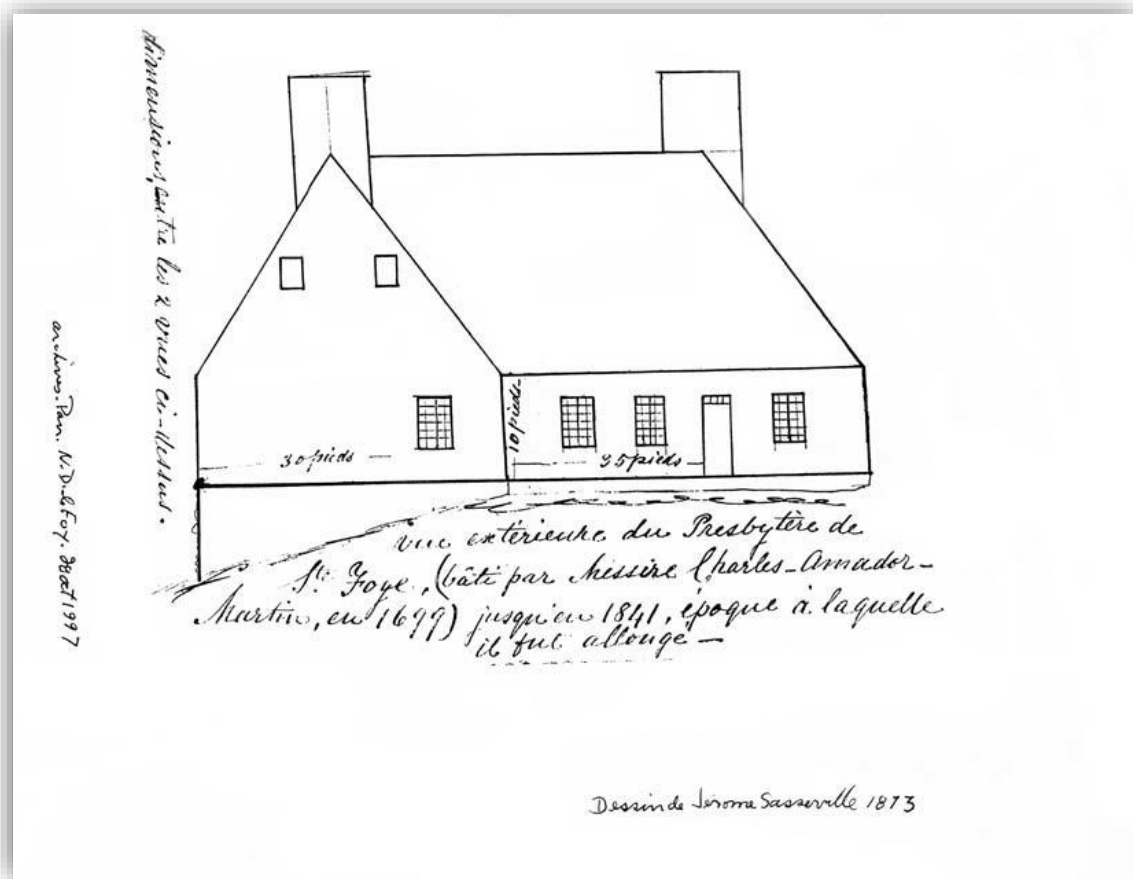


Figure 5 : Premier presbytère construit en 1699. Dessin du curé Jérôme Sasseville, 1873. (Tiré de : Denyse Légaré et Paul Labrecque, *Histoire de raconter. Le site historique de la Visitation, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, Québec, Division de la Culture, du loisir et de la vie communautaire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec, 2011, p. 3).

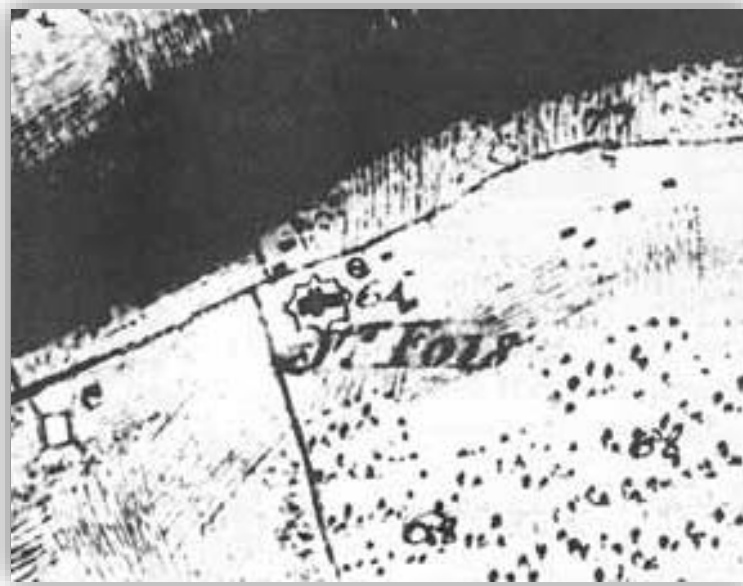


Figure 6 : Détail de la carte de James Murray vers 1760-1762. On y voit l'église Notre-Dame-de-Foy entourée d'un fort ((*Extract of plan of St.Laurence, prepared under the direction of General Murray, 1760[...]*, 1760, Extrait, BanQ, P600, S4, SS2, D439. Tiré de : Denyse Légaré et Paul Labrecque, *Histoire de raconter. Le site historique de la Visitation, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, Québec, Division de la Culture, du loisir et de la vie communautaire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec, 2011, p. 6)

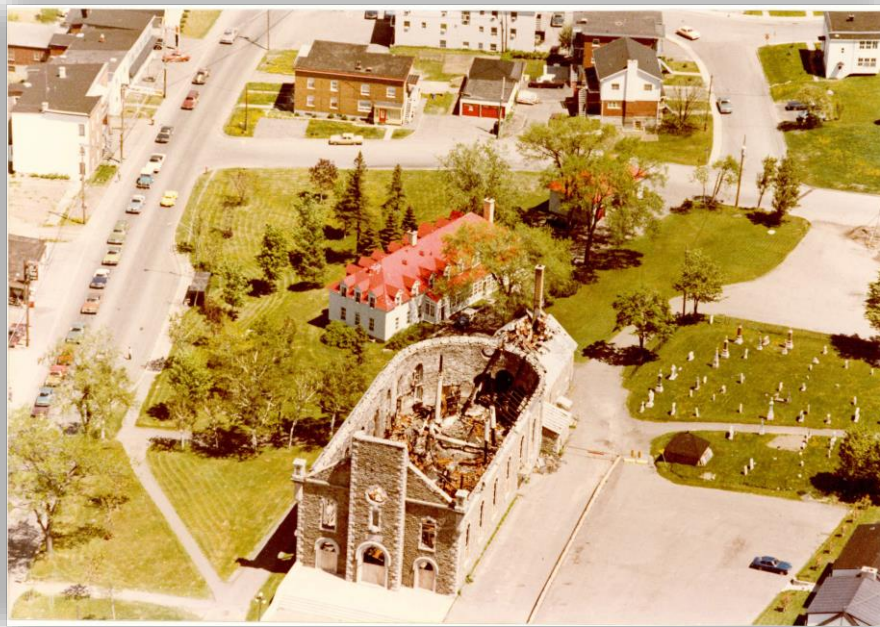


Figure 7 : Photographie aérienne prise peu de temps après l'incendie de 1977 qui a détruit l'intérieur de l'église Notre-Dame-de-Foy. L'on peut également voir l'agrandissement du presbytère de 1953 et l'aménagement paysagé devant le presbytère et près du chemin Sainte-Foy où nombre d'arbres et d'arbustes sont présents. (M. Gaumont, *Op.Cit.*)

P. J. Ray, Ex-Archiviste
de P. Q. N83-6-9

Mon cher ami, votre
réponse est très inté-
ressante et donne
envie de voir le livre
bientôt.

Hélas! le presbytère ci-
contre remonte à 1698 -
mais il a été si souvent
modifié, élargi, agran-
di que, seul, le mur
du sud remonte à
cette date. Des autres
murs — 30 ps x 17 -
il ne reste que les fon-
dations dans la cave.
Mes meilleures amitiés
H.-A. Scott

P. J. Ray, 9 mars 1927.

P600 S6 D2 P62

P1000-2663/CPN

Figure 8 : Lettre de H.-A. Scott, datant du 9 mars 1927. Rappel de la construction du presbytère en 1698 et de ses multiples agrandissements qui auraient préservé uniquement le mur sud et les fondations du bâtiment d'origine. (BANQ, P600, S6, D2, P62)

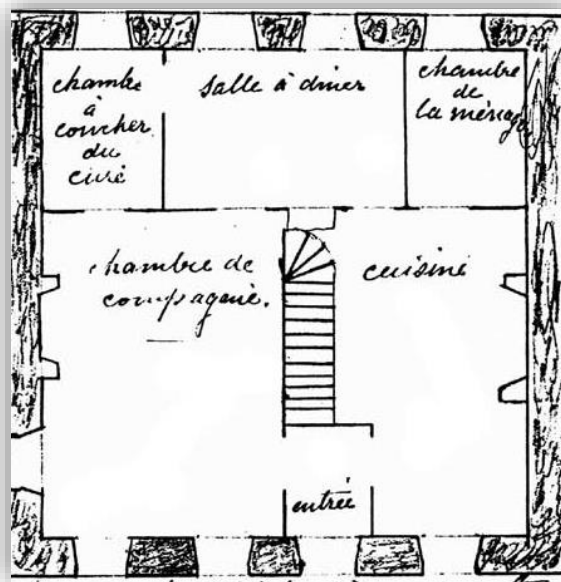


Figure 9 : Le plan du presbytère réaménagé en 1819-1822. Dessin de Jérôme Sasseville, 1873. Société d'histoire de Sainte-Foy (Tiré de : Denyse Légaré et Paul Labrecque, *Histoire de raconter. Le site historique de la Visitation, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, Québec, Division de la Culture, du loisir et de la vie communautaire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec, 2011, p. 8)

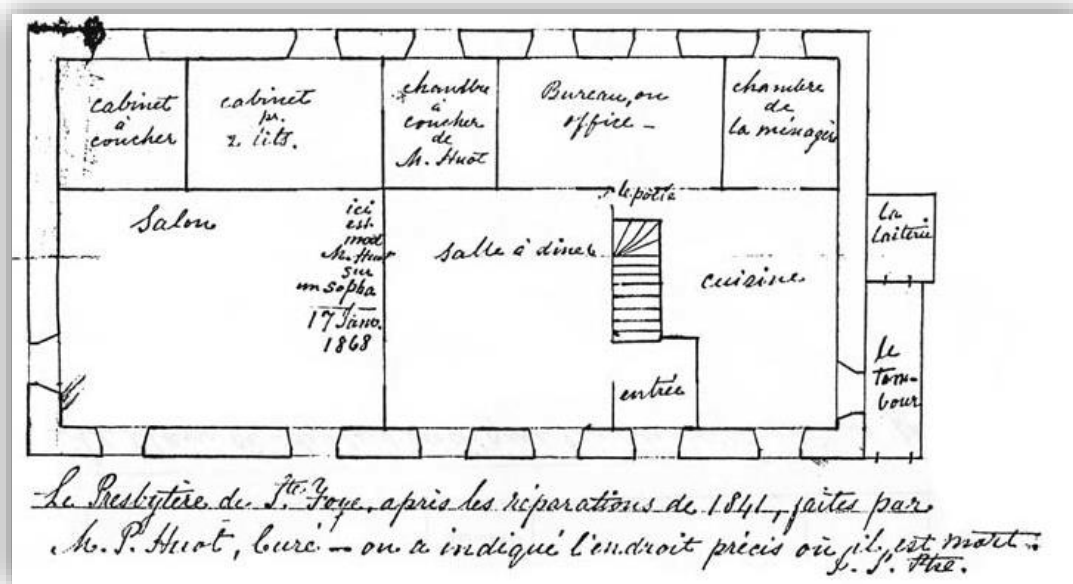


Figure 10 : Le plan du presbytère après l'agrandissement de 1841. Dessin de Jérôme Sasseville, 1873. Ville de Québec (Tiré de : Denyse Légaré et Paul Labrecque, *Histoire de raconter. Le site historique de la Visitation, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, Québec, Division de la Culture, du loisir et de la vie communautaire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec, 2011, p. 8)

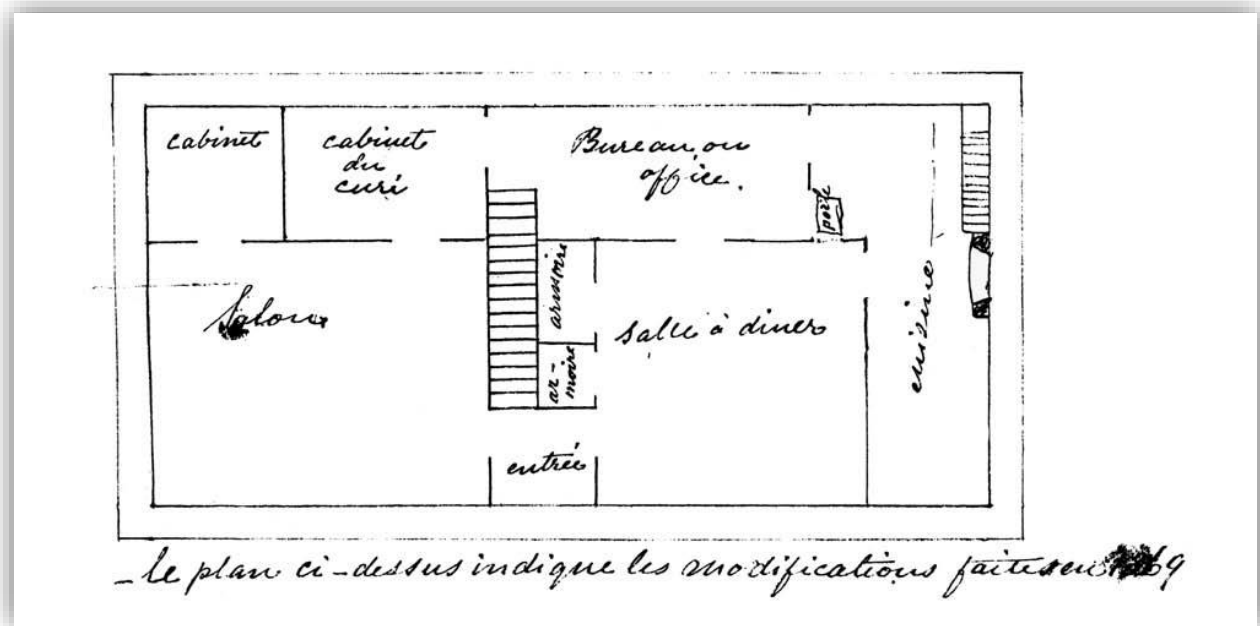
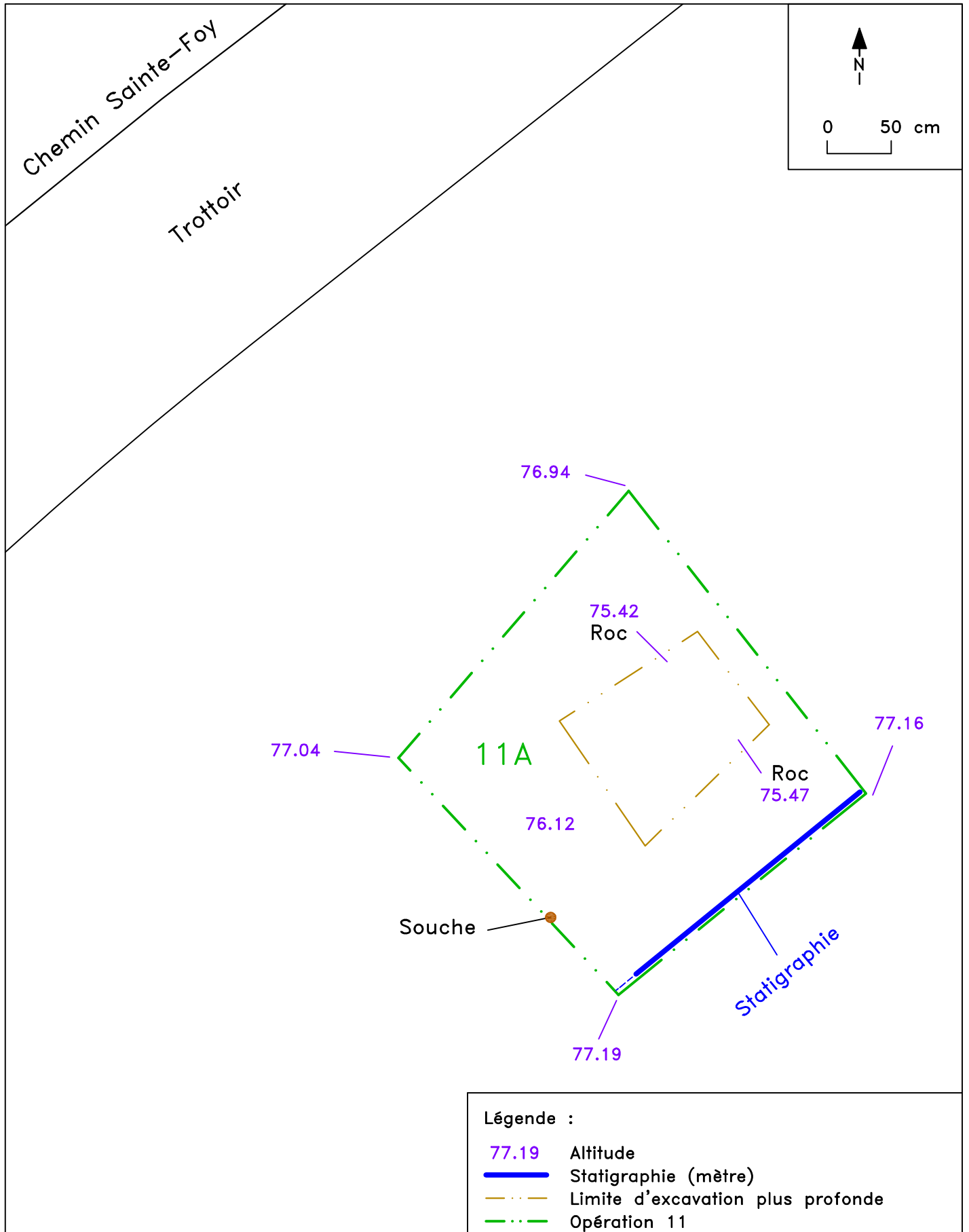
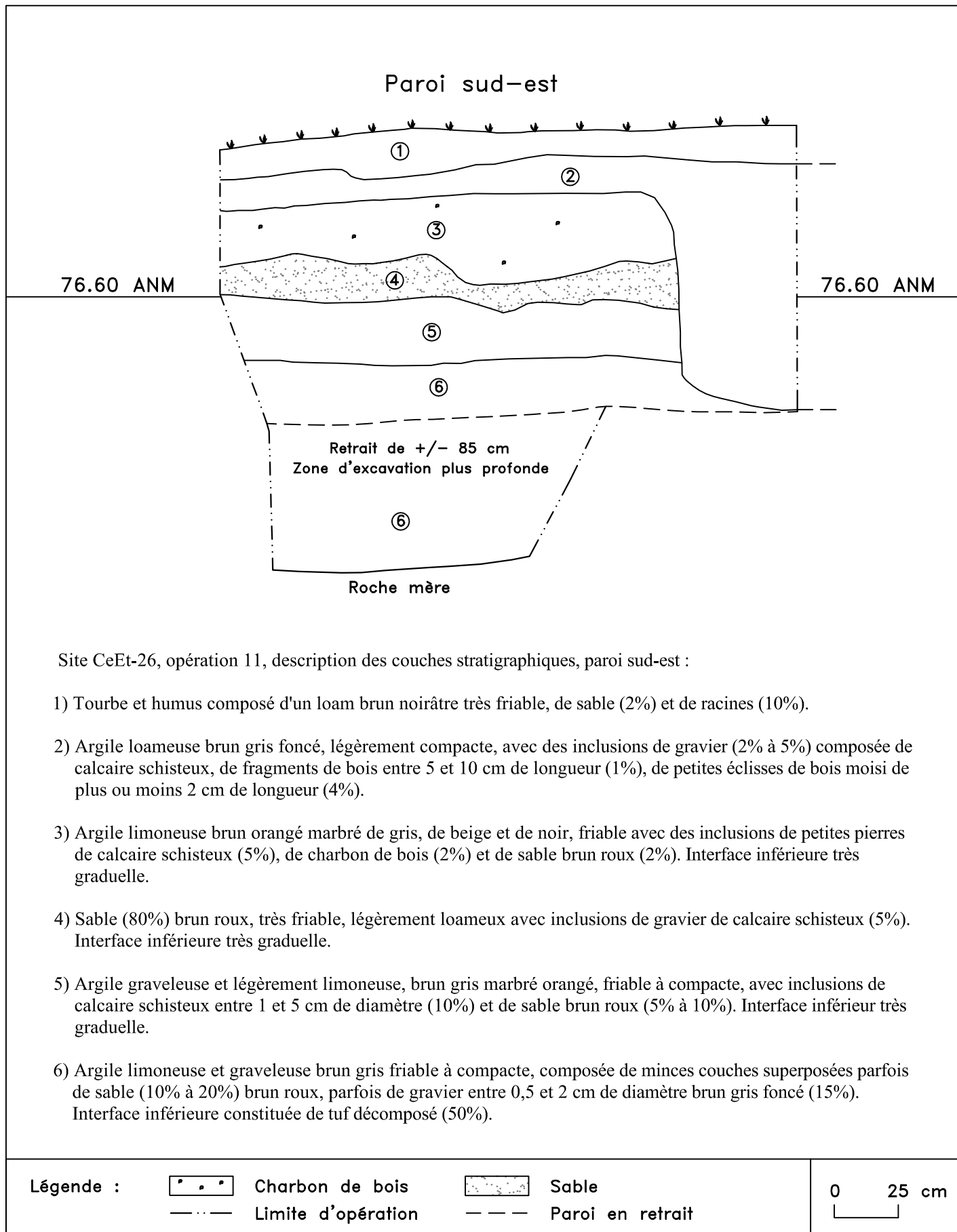


Figure 11 : Le plan du presbytère après les modifications de 1869. Dessin de Jérôme Sasseville, 1873. Ville de Québec (Tiré de : Denyse Légaré et Paul Labrecque, *Histoire de raconter. Le site historique de la Visitation, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, Québec, Division de la Culture, du loisir et de la vie communautaire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec, 2011, p. 9)



Figure 12 : Photographie du presbytère dans le début des années 1970. L'on peut y voir l'agrandissement ouest du presbytère par une structure de bois. Ville de Québec (Tiré de : Denyse Légaré et Paul Labrecque, *Histoire de raconter. Le site historique de la Visitation, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, Québec, Division de la Culture, du loisir et de la vie communautaire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec, 2011, p. 18)





Site CeEt-26, opération 11, description des couches stratigraphiques, paroi sud-est :

- 1) Tourbe et humus composé d'un loam brun noirâtre très friable, de sable (2%) et de racines (10%).
- 2) Argile loameuse brun gris foncé, légèrement compacte, avec des inclusions de gravier (2% à 5%) composée de calcaire schisteux, de fragments de bois entre 5 et 10 cm de longueur (1%), de petites éclisses de bois moisi de plus ou moins 2 cm de longueur (4%).
- 3) Argile limoneuse brun orangé marbré de gris, de beige et de noir, friable avec des inclusions de petites pierres de calcaire schisteux (5%), de charbon de bois (2%) et de sable brun roux (2%). Interface inférieure très graduelle.
- 4) Sable (80%) brun roux, très friable, légèrement loameux avec inclusions de gravier de calcaire schisteux (5%). Interface inférieure très graduelle.
- 5) Argile graveleuse et légèrement limoneuse, brun gris marbré orangé, friable à compacte, avec inclusions de calcaire schisteux entre 1 et 5 cm de diamètre (10%) et de sable brun roux (5% à 10%). Interface inférieure très graduelle.
- 6) Argile limoneuse et graveleuse brun gris friable à compacte, composée de minces couches superposées parfois de sable (10% à 20%) brun roux, parfois de gravier entre 0,5 et 2 cm de diamètre brun gris foncé (15%). Interface inférieure constituée de tuf décomposé (50%).



Figure 15 : Photographies du presbytère vers 1920 et en 2011. La première datée des années 1920 (BAAnQ, mars 1927, P600, S6, D2, P62), la seconde prise en 2011. (Tiré de : Denyse Légaré et Paul Labrecque, *Histoire de raconter. Le site historique de la Visitation, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, Québec, Division de la Culture, du loisir et de la vie communautaire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec, 2011, p.30) Nous pouvons voir sur ces photographies les modifications apportées à l'aménagement paysagé en façade nord du presbytère entre les années 1920 et 2010.

Annexes

Annexe 1 : Inventaire d'artéfact

Inventaire des artéfacts – Site patrimonial du parc de la Visitation à Sainte-Foy (CeEt-26-11A)							
Lot	Code de matériau	Matériau	N. objet.	Objet	Code fonction	Fonction	Commentaires
11A2	M3.1.2.22	Cuivre laminé	1	Monnaie	5.2	Commerce	Monnaie d'un cent dont l'avvers, très corrodé, présente une effigie non identifiable et une date illisible. Sur le revers, le « <i>Lincoln Memorial</i> » est bien visible au centre de la pièce. Sur le pourtour, on peut lire les inscriptions suivantes : « <i>UNITED STATES OF AMERICA</i> », « <i>ONE CENT</i> ». Une plus petite inscription en latin apparaît au-dessus du « <i>Lincoln Memorial</i> » : « <i>E.PLURIBUS.UNUM.</i> » ⁵⁰ . Pièce de monnaie produite entre 1959 et 1982 inclusivement.

⁵⁰Numista, 2007-2016 «1 cent, Lincoln Memorial Penny», <http://fr.numista.com/catalogue/pieces42.html> (page consultée le 16 octobre 2016).

Annexe 2 : Tableau événementiel et correspondance lots/couches

Tableau événementiel et correspondances Lots/couches – Site patrimonial du parc de la Visitation à Sainte-Foy (CeEt-26-11A)						
Échelle de temps	No. Év	Événement	Date relative	Couches	Lots	commentaires
Phase 1 : Sol stérile avant l'occupation française débutant en 1698						
Avant 1698	0	Aucun	Avant 1698	6	11A6	Sol naturel stérile non remanié formé de minces couches de sol homogène superposées les unes aux autres sans être perturbées.
Phase 2 : Construction, aménagement et occupation du presbytère entre 1698 et 1840, construction d'un fort en 1759, incendie de l'église en 1760 et dérasement du fort et réparation de l'église 1760-1762						
Après 1698	1	Construction du presbytère	1698-1699	Aucune	Aucun	
	2	Construction de la première ou des deux premières églises	1699-1714	Aucune	Aucun	
	3	Construction d'un fort autour de l'église	1759	Aucune	Aucun	
	4	Incendie de l'église	1760	Aucune	Aucun	
	5	Dérasement du fort, nivellement et réparation de l'église	1760-1762	Aucune	Aucun	
	6	Occupation du terrain en façade nord de l'église	1698-1840	5	11A5	Sol naturel remanié correspondant probablement à la surface d'accueil des premiers occupants du secteur. Sol présentant une différence dans la nature des dépôts successifs de sol naturel, soit une concentration de cailloux aux dimensions plus importantes ayant potentiellement servi d'aire de circulation ponctuelle, intercalé de minces couches de sable ou de petit gravier résultant du piétinement des cailloux plus gros.

Tableau événementiel et correspondances Lots/couches – Site patrimonial du parc de la Visitation à Sainte-Foy (CeEt-26-11A)						
Échelle de temps	No. Év	Événement	Date relative	Couches	Lots	commentaires
	7	Aménagements du presbytère	1819 et 1821-1822	Aucune	Aucun	
Phase 3 : Acquisition du terrain par la fabrique le long du chemin Sainte-Foy et agrandissement du presbytère en 1840-1841. Aménagement du terrain du presbytère jusqu'en 1918						
1840-1841	8	Acquisition du terrain en façade du presbytère	1840	Aucune	Aucun	
	9	Agrandissement du presbytère vers l'ouest	1841	Aucune	Aucun	
Phase 4 : Agrandissement et réaménagement du presbytère entre 1869 et 1954. Occupation du terrain après 1840 jusqu'après 1959. Reconstruction de l'église 1876-1878 et incendie de l'église en 1918						
Après 1840-1841	10	Aménagement du terrain de la façade nord du presbytère	Après 1840	4	11A4	Remblai très irrégulier de sable brun roux couvrant un sol composé de gravier de calcaire schisteux.
	11	Aménagement du terrain de la façade nord du presbytère et occupation du terrain de la façade nord du presbytère	Après 1840 à après 1959 et avant 1977	3	11A3	Remblai de nivellement composé de sol récupéré à proximité, soit une argile limoneuse brun orangé marbré de gris, de beige et de noir avec inclusion de petites pierres schisteuses. Sol d'occupation ponctuelle du secteur utilisé sur plus d'un siècle. Sol composé à 2% de charbon de bois potentiellement originaire de l'incendie de l'église vers 1918.
	12	Réaménagements intérieurs du presbytère	En 1869 et en 1899	Aucune	Aucun	
	13	Reconstruction de l'église	1876-1878	Aucune	Aucun	
	14	Incendie de l'église	1918	Aucune	Aucun	
	15	Restauration de l'église	1918-1920	Aucune	Aucun	
	16	Agrandissement du presbytère vers l'ouest	1953-1954	Aucune	Aucun	Preuves archéologiques trouvées par Michel Gaumond en 2000 à propos de l'agrandissement du presbytère et la pose d'un drain agricole autour de sa fondation en 1954.

Tableau événementiel et correspondances Lots/couches – Site patrimonial du parc de la Visitation à Sainte-Foy (CeEt-26-11A)						
Échelle de temps	No. Év	Événement	Date relative	Couches	Lots	commentaires
Phase 5 : Aménagement paysagé du parterre du presbytère, entre après 1959 et 1977						
Après 1959	17	Creusement d'une tranchée pour la plantation d'arbustes	Après 1959 et avant 1977	Aucune	Aucun	
	18	Remblai de la tranchée et de l'aménagement paysagé	Après 1959 et après 1977	2	11A2	Sol de remblai de tranchée contenant une monnaie produite à partir de 1959 et une souche partiellement décomposée d'un petit arbre ou d'un arbuste témoignant de l'implantation de celui-ci entre 1959 et après 1977, date des photographies aériennes de l'église qui présente certains arbustes sur le parterre du presbytère.
Phase 6 : Aménagements récents, entre 1977 et 2016						
1977	19	Incendie de l'église	1977	Aucune	Aucun	
	20	Raser l'arbuste et pose de tourbe de surface	Après 1977 avant 2011	1	11A1	Remblai composé d'humus et de tourbe de surface recouvrant le remblai inférieur 11A2. Le remblai 11A1 fut posé avant 2002, année où la façade nord du presbytère fut photographiée et ne présentait plus le même aménagement paysagé.
	21	Transformation du presbytère en Centre d'interprétation historique de Sainte-Foy	2001-2002	Aucune	Aucun	
	22	Installation d'un panneau de bois avec ancrage de métal	Entre 2003 et 2009	Aucune	Aucun	Le panneau de bois enlevé avant l'excavation mécanique du 6 octobre 2016 possédait un ancrage fait de quatre crampes de métal enfouies dans le sol à plus ou moins 60 cm de profondeur. Ce panneau a dû être installé entre 2003 et 2009 si l'on en croit les photographies satellites de <i>Google Earth</i> .